



Programme détaillé de la formation Transmission des savoir- faire

Sécuriser les compétences clés, structurer la montée en autonomie, préparer les tuteurs

LAM DES COMPÉTENCES

Fondatrice : **Leïla LEJARD**

Organisme de formation certifié **Qualiopi**

Présentation générale

CONTEXTE & ENJEUX

Dans un contexte marqué par les départs, les mobilités, les transformations de métiers, l'absentéisme, la fatigue professionnelle ou le renouvellement des équipes, les organisations sont confrontées à un risque majeur : la perte de savoir-faire essentiels.

Une grande partie de ces savoir-faire ne sont pas écrits. Ils ne figurent pas toujours dans les référentiels. Ils s'acquièrent par l'expérience, l'observation, l'ajustement, l'arbitrage et la pratique répétée. Tant que les personnes expérimentées sont présentes, tout peut sembler fonctionner. Les compétences sont mobilisées, les arbitrages sont rendus, les gestes professionnels sont transmis de façon informelle. Puis un départ, une mobilité, une longue absence survient — et l'organisation réalise ce qu'elle a perdu.

La formation Transmission des savoir-faire accompagne les organisations dans la structuration d'une transmission durable, réaliste et opérationnelle. Elle permet de passer d'une transmission informelle et fragile à une démarche progressive, sécurisée et capitalisable.

Cette formation aide à sécuriser les compétences clés, à préparer les tuteurs, à accompagner la montée en autonomie et à capitaliser l'expertise métier — dans le respect des contraintes opérationnelles de chaque organisation.

Public concerné

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Cette formation s'adresse à toutes les personnes qui, dans leur rôle quotidien, sont amenées à transmettre une expertise, à préparer un tuteur ou à sécuriser les compétences clés de leur organisation.

Direction & Management

- Dirigeants
- Responsables d'activité
- Managers

Expertise & Terrain


- Experts métier
- Référents techniques
- Collaborateurs expérimentés

Transmission & Formation

- Formateurs internes
- Tuteurs
- Maîtres d'apprentissage

Ressources Humaines

- Responsables formation
- Toute personne amenée à transmettre une expertise

 Aucun prérequis technique n'est nécessaire. La formation s'appuie sur l'expérience professionnelle des participants et sur les situations de transmission qu'ils rencontrent.

Prérequis, durée et formats

MODALITÉS D'ORGANISATION

La formation **Transmission des savoir-faire** est conçue pour s'adapter aux contraintes réelles des organisations. Elle peut être déployée selon différents formats, de la sensibilisation courte au parcours complet, en présentiel, en distanciel ou en format hybride, selon les besoins identifiés lors de l'échange préalable.

Sensibilisation

3 heures : Introduction aux enjeux de la transmission des savoir-faire, premiers repères structurés.

Parcours essentiel

18 heures : Programme structuré avec livrables opérationnels.

Parcours approfondi recommandé

24 heures : En 8 demi-journées de 3 heures. Approfondissement des modules, consolidation renforcée.

Parcours complet

35 heures : Rythme fractionné selon les besoins individuels ou organisationnels.

Parcours sur mesure

Durée à définir : Individuel, intra-entreprise, adaptation métier ou accompagnement de binômes.

Objectifs pédagogiques

CE QUE LES PARTICIPANTS SERONT CAPABLES DE FAIRE

À l'issue de la formation, les participants disposent d'un cadre structuré et opérationnel pour identifier les compétences clés à sécuriser, structurer la transmission, préparer les tuteurs et capitaliser les savoir-faire essentiels. Les objectifs sont ancrés dans les réalités du terrain et directement mobilisables dès le retour en poste.

1 Identifier les savoir-faire critiques d'un métier

Repérer les compétences clés, les gestes professionnels et les arbitrages issus de l'expérience qui font la valeur réelle d'un poste.

2 Analyser une activité pour la rendre transmissible

Décomposer les tâches, repérer les points de vigilance et passer de l'expertise peu formalisée à une lecture structurée.

3 Hiérarchiser les compétences clés à sécuriser

Prioriser ce qui doit absolument être transmis, selon des critères de criticité, de rareté et de risque de perte.

4 Structurer un parcours de transmission réaliste

Planifier et séquencer la montée en autonomie progressive en tenant compte des contraintes opérationnelles.

5 Préparer les tuteurs et accompagner la montée en autonomie

Sécuriser la posture tutorale, donner un feedback structuré et évaluer l'autonomie.

6 Formaliser et capitaliser les savoir-faire transmis

Produire un dossier de transmission exploitable, pérennisant l'expertise métier dans l'organisation.

Programme détaillé Module 1

MODULE 1 / 8

DURÉE INDICATIVE : 3 HEURES

Enjeux et risques de la transmission

Ce premier module pose les fondations d'un cadre de lecture partagé. Il permet aux participants de comprendre pourquoi la transmission des savoir-faire est un enjeu stratégique, et d'identifier les risques concrets liés à la perte de compétences clés dans leur organisation.

Contenus abordés

- Différence entre savoir, savoir-faire et savoir-agir
- Savoir-faire critiques et compétences clés
- Impacts des départs, mobilités, maladies, désengagement ou réorganisation
- Limites de la transmission informelle

Atelier pratique

Analyse de situations de perte d'expertise.
Cartographie des risques de non-transmission appliquée aux contextes professionnels des participants.

Livrables remis

- ✓ Fiche enjeux et risques de transmission.
Première liste de savoir-faire sensibles.

Programme détaillé Module 2

MODULE 2 / 8

DURÉE INDICATIVE : 3 HEURES

Analyser un métier et ses activités

Ce module travaille en profondeur la capacité à décomposer une activité pour la rendre transmissible. Il s'agit de passer de l'expertise implicite à une lecture structurée, en identifiant les étapes clés, les points de vigilance et ce qui est effectivement mobilisé au-delà du prescrit.

Contenus abordés

- Analyse activité, tâche, geste et vigilance
- Différence entre ce qui est prescrit et ce qui est effectivement mobilisé
- Identification des étapes clés
- Repérage des points de vigilance

Atelier pratique

Analyse d'un poste ou d'une activité apportée par les participants. Travail en binômes experts/observateurs pour croiser les regards.

Livrables remis

- ✔ Grille d'analyse métier · Fiche activité, tâche, geste et vigilance.

Programme détaillé Module 3

MODULE 3 / 8

DURÉE INDICATIVE : 3 HEURES

Repérer les savoir-faire tacites et peu formalisés

Ce module est central dans la démarche. Il permet d'identifier ce qui ne s'écrit pas toujours mais fait la différence dans l'exercice réel du métier : l'anticipation, les arbitrages issus de l'expérience, les astuces métier, les gestes professionnels acquis avec le temps.

Contenus abordés

- Savoir-faire non écrits : anticipation, arbitrage, vigilance, astuces métier
- Rôle de l'expérience et du contexte dans la mobilisation des compétences
- Variabilité des situations et adaptation tacite
- Risques de perte de connaissances peu formalisées

Atelier pratique

Récits d'expérience guidés. Mise en évidence des points de vigilance critiques à partir des situations réelles apportées par les participants.

Livrables remis

- ✔ Support de repérage des savoir-faire tacites · Liste commentée des points de vigilance.

Programme détaillé Module 4

MODULE 4 / 8

DURÉE INDICATIVE : 3 HEURES

Prioriser les compétences clés

Ce module permet de sortir de la logique « tout transmettre à tout le monde » pour hiérarchiser ce qui doit absolument être sécurisé. Il outille les participants pour arbitrer les priorités de transmission en fonction des risques réels et des ressources disponibles.

Contenus abordés

- Notion de criticité des compétences
- Critères de priorisation : rareté, impact, remplaçabilité, risque de perte
- Différence entre compétence utile et compétence vitale
- Arbitrage des priorités de transmission

Atelier pratique

Construction d'une matrice de criticité. Arbitrage collectif sur les savoir-faire à sécuriser en priorité.

Livrables remis

- ✔ Matrice de criticité des compétences · Liste priorisée des savoir-faire à transmettre.

Programme détaillé Module 5

MODULE 5 / 8

DURÉE INDICATIVE : 3 HEURES

Construire un plan de transmission

Ce module permet de structurer la transmission dans le temps, en organisant une montée en autonomie progressive et réaliste. Il s'agit de construire un plan opérationnel, articulé avec les contraintes de l'organisation, qui serve de feuille de route concrète pour les tuteurs et les apprenants.

Contenus abordés

- Logique de parcours de transmission
- Séquençage : observation, pratique guidée, autonomie progressive
- Articulation avec les contraintes opérationnelles
- Planification réaliste et ajustable

Atelier pratique

Élaboration d'un plan de transmission personnalisé. Ajustement selon les contraintes réelles de l'organisation et du poste concerné.

Livrables remis

- ✔ Plan de transmission professionnel · Planning de transmission.

Programme détaillé Module 6

MODULE 6 / 8

DURÉE INDICATIVE : 3 HEURES

Préparer la posture tutorale

Ce module est dédié à la sécurisation du rôle de tuteur ou d'expert métier transmettant ses savoir-faire. Il permet d'acquérir une méthode claire pour transmettre efficacement, d'ajuster sa posture selon l'apprenant et d'éviter les erreurs fréquentes en situation de transmission.

Contenus abordés

- Rôle du tuteur ou de l'expert métier
- Montrer, expliquer, faire faire, laisser faire
- Erreurs fréquentes en situation de transmission
- Ajuster sa posture selon l'apprenant
- Prendre en compte la fatigue, le rythme et la concentration

Atelier pratique

Jeux de rôle tuteur/apprenant. Démonstration commentée et analyse des postures de transmission en situation réelle.

Livrables remis

- ✓ Fiche des étapes tutorales · Guide du tuteur.

Programme détaillé Module 7

MODULE 7 / 8

DURÉE INDICATIVE : 3 HEURES

Guider la pratique et donner du feedback

Ce module permet d'accompagner l'apprentissage sans sur-contrôler, en développant la capacité à observer en situation et à donner un feedback structuré, factuel et sécurisant qui favorise la progression de l'apprenant.

Contenus abordés

- Observation en situation professionnelle
- Feedback factuel et feedback interprétatif
- Suivi de la progression
- Ajustement de l'accompagnement
- Sécurisation de la montée en autonomie

Atelier pratique

Observation de situations simulées. Entraînement au feedback structuré à partir de cas professionnels concrets.

Livrables remis

- ✓ Grille d'observation tutorale · Modèle de feedback structuré.

Programme détaillé Module 8

MODULE 8 / 8

DURÉE INDICATIVE : 3 HEURES

Évaluer l'autonomie et sécuriser la transmission

Ce module de clôture est centré sur l'évaluation et la capitalisation. Il permet aux participants de passer de l'accompagnement tutoral à la formalisation durable des savoir-faire transmis, et de s'assurer que la transmission est réellement sécurisée et pérenne dans l'organisation.

Contenus abordés

- Critères d'autonomie et évaluation progressive
- Capitalisation des savoir-faire transmis
- Pérennisation de l'expertise métier
- Bilan de transmission

Atelier pratique

Évaluation de cas concrets. Finalisation du dossier de transmission à partir des travaux réalisés tout au long du parcours.

Livrables remis

- ✓ Grille d'évaluation de l'autonomie · Dossier final de transmission des savoir-faire.

Méthodes pédagogiques

APPROCHE & OUTILS

La formation **Transmission des savoir-faire** repose sur une pédagogie active, ancrée dans les réalités professionnelles des participants. Chaque séance alterne des apports structurés, des temps d'analyse et des productions concrètes. Les livrables remis à l'issue de la formation constituent des outils directement mobilisables dans le quotidien professionnel.

→ Apports méthodologiques structurés

Cadres de lecture professionnels, repères structurés clairs et accessibles, démarche progressive.

→ Études de cas & analyses d'activités

Situations professionnelles réelles apportées par les participants, exercices d'analyse et de formalisation.

→ Ateliers pratiques & mises en situation

Jeux de rôle, entraînements au feedback, travaux en binômes et simulations tutorales.

→ Échanges d'expérience & co-construction

Temps collectifs structurés et co-construction de livrables professionnels directement utilisables.

Livrables remis

CE QUE CHAQUE PARTICIPANT REPART AVEC

Chaque participant repart avec un dossier complet de livrables opérationnels, directement exploitables dans son organisation. Ces supports d'analyse, supports tutoraux et outils de capitalisation constituent une boîte à outils professionnelle pour sécuriser et pérenniser la transmission des savoir-faire.

Fiche « enjeux et risques de transmission » et liste de savoir-faire sensibles

Grille d'analyse métier et fiche activité, tâche, geste et vigilance

Support de repérage des savoir-faire tacites et liste commentée des points de vigilance

Matrice de criticité des compétences et liste priorisée des savoir-faire à transmettre

Plan de transmission professionnel et planning de transmission

Fiche des étapes tutorales et guide du tuteur

Grille d'observation tutorale et modèle de feedback structuré

Grille d'évaluation de l'autonomie et dossier final de transmission des savoir-faire

Modalités d'évaluation

ÉVALUATION

Un dispositif d'évaluation complet

L'évaluation de la formation repose sur un processus structuré qui permet de mesurer la progression des participants tout au long du parcours. Elle garantit la qualité pédagogique et la traçabilité des apprentissages dans le cadre des exigences Qualiopi.

01

Auto-positionnement initial

Identification des représentations et des niveaux de départ des participants.

03

Participation aux ateliers

Engagement dans les mises en situation, les analyses de cas et les travaux en binômes.

05

Dossier final de transmission

Finalisation d'un dossier complet, exploitable directement en organisation.

02

Productions intermédiaires

Livrables réalisés à chaque module, attestant de la progression et de l'appropriation des outils.

04

Production d'un plan de transmission

Élaboration personnalisée d'un plan opérationnel ancré dans le contexte professionnel du participant.

06

Bilan final & questionnaire de satisfaction

Évaluation des compétences développées et recueil du vécu de la formation.

Accessibilité

UNE FORMATION ADAPTABLE À CHAQUE SITUATION

LAM DES COMPÉTENCES s'engage à rendre la formation accessible à tous les participants, quels que soient leurs besoins spécifiques. Un échange préalable est systématiquement proposé afin d'anticiper les adaptations nécessaires, dans le respect de la confidentialité de chaque situation.

Rythme fractionné

Adaptation du rythme des séances selon les besoins des participants ou du groupe.

Pauses régulières

Aménagement des temps de formation pour préserver la disponibilité et la concentration.

Supports accessibles

Documents adaptés, police lisible, contrastes renforcés si nécessaire.

Adaptation aux profils fatigables

Consignes reformulées, temps supplémentaires, formats alternatifs disponibles selon les besoins.

Ajustement des modalités d'évaluation

Adaptation des exercices et des productions selon les contraintes individuelles identifiées.

Confidentialité des situations professionnelles

Toutes les situations évoquées en formation sont traitées avec la plus stricte confidentialité.

🗉 Échanges préalables confidentiels sur les besoins spécifiques : contactez-nous avant toute inscription.

Cadre de la méthode LAM & Contact

LAM DES COMPÉTENCES

Les formations proposées par LAM DES COMPÉTENCES s'appuient sur la méthode LAM, une démarche structurée conçue pour mieux lire les situations complexes, préserver les compétences et prévenir les ruptures. Les supports détaillés de la méthode sont utilisés uniquement dans le cadre pédagogique des formations. Les documents publics présentent les objectifs, les contenus, les bénéfices et les livrables sans exposer le cœur méthodologique de la démarche.

Lire les activités

Un cadre d'analyse structuré pour décomposer les métiers et rendre les savoir-faire transmissibles.

Repérer les compétences clés

Identifier ce qui fait la valeur réelle d'un poste : les arbitrages, les points de vigilance, les gestes professionnels.

Structurer la transmission

Organiser une démarche progressive, sécurisée et capitalisable, adaptée aux contraintes de l'organisation.

Pérenniser l'expertise


Capitaliser les savoir-faire transmis pour que l'expertise métier reste disponible dans la durée.

Contact

Leïla LEJARD

Fondatrice de LAM DES COMPÉTENCES
Formatrice et conceptrice de la méthode LAM

10, rue Gustave Caillebotte
92600 Asnières-sur-Seine

 07 89 63 36 35

 llejard@lamdescompetences.fr

Organisme de formation certifié Qualiopi

Toute demande de programme, de devis ou d'adaptation sur mesure peut être adressée directement à Leïla LEJARD. Un échange préalable est systématiquement proposé pour identifier les besoins et définir le format le plus adapté à votre organisation.